

N/REF : 9/03/2026 18H06 C:000039 I:00114
V/REF : AC/C41888
V/Email reçu le Lundi 09/03/2026 à 18H06

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. CPH
IMMEUBLE : SQ COPENHAGUE -CPH
1/2/3, SQUARE DE COPENHAGUE
10, RUE DE SUEDE
35200 RENNES

Rennes, le 03 Juin 2026

Référence Marché: 024054-PBS-003

LOCALISATION : 3 SQUARE DE COPENHAGUE - QUINTIN MARIE CHARLOTTE 06 32 20 26 07
ETAGE 8 - PORTE 83

--
MADAME NGO MASSOGUI ESTHER NADEGE CPH-02-03, ., LOGEMENT N° 007559 TYPE
3, PORTE 113 TEL DOMICILE : 0222935994 TEL PORTABLE : 0631362999

--
MONSIEUR HEURLIE KEVIN, PORTE N° 123, 3 SQUARE DE COPENHAGUE, 35200
RENNES TÉL. PORT. 0602872070,

MOTIF : RECHERCHE DE FUITE ET RÉPARATION
Donneur d'ordre : M. C YAUCAT-GUENDI

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 31/03
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
RECHERCHE DE FUITE
CONTROLE DES LOGEMENTS SITUÉS AU 8EME, 9EME ET 10EME ETAGE
CONSTAT : TUYAU ACIER FUYARD
TENTATIVE DE CONTROLE DES LOGEMENTS SUPERIEURS : LOCATAIRES ABSENTS
MISE EN PLACE D'UN AVIS DE PASSAGE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

--
INTERVENTION DU 29/04
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTRÔLE DU LOGEMENT 113
CONSTAT : PAS DE FUITE SUR TUYAUX ACIER CHAUFFAGE
AUTRE CONSTAT : PASSAGE D'EAU IMPORTANT AUTOUR DE LA BAIGNOIRE.
BAIGNOIRE ROUILLÉE AU NIVEAU DE LA BONDE. TRACES D'HUMIDITÉ TRES
PRÉSENTE
AUTRE CONSTAT : SIPHON D'ÉVIER FUYARD ET SIPHON MACHINE A LAVER BOUCHÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

INTERVENTION DU 02/06
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
RÉFECTION JOINT SILICONE AUTOUR DE LA BAIGNOIRE
CONTRÔLE - BONNE ÉTANCHEITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 02/06/26 a 16H28 M. C YAUCAT-GUENDI

13/05 : MESSAGES LGT 113

AT LGESTION Email envoyé le 05/05/26 a 11H40 M. C YAUCAT-GUENDI

FM LGESTION Email envoyé le 29/04/26 a 13H07 CYAUCATGUENDI@AIGUILLON.COM

BONJOUR, SUITE AU CONSTAT DU TECHNICIEN, PRÉVOIR REMPLACEMENT DE LA BAIGNOIRE, REPRISE ÉTANCHÉITÉ AUTOUR DE LA BAIGNOIRE, REMPLACEMENT SIPHON ÉVIER, DÉBOUCHAGE OU REMPLACEMENT SIPHON MACHINE A LAYER. DANS L'ATTENTE DE VOTRE ACCORD,

FM LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 27/04/26 A 15H48 M YAUCAT GUENDI

27/04 BONJOUR, MALGRÉ NOS APPELS NOUS RESTONS SANS RÉPONSE DU LOGEMENT 113. MERCI DE BIEN VOULOIR DEMANDER AUX OCCUPANTS DE NOUS CONTACTER SVP.

27/04 : MSG RÉP LGT 113

20/04 : MSG REP LGT 113

17/04 : MSG REP LGT 113

13/04 : MSG REP LGT 113

MG LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 07/04/26 A 17H03 M. C YAUCAT-GUENDI

MG LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 31/03/26 A 13H58 M. C YAUCAT-GUENDI

POUVEZ VOUS NOUS TRANSMETTRE LES COORDONNÉES DES LOCATAIRES DU 11EME ET 12EME ETAGE (LOGEMENTS 113 ET 123) ?

NOUS VOUS REMERCIONS PAR AVANCE POUR VOTRE RETOUR

2703: MSG REP

1003: MSG REP

FM LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 29/04/26 A 13:06 M. YAUCAT-GUENDI C

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détrituts (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL008-Ff RFE compl.EF-EC/chauf.<1/2jrPP	2	174,96	174,96
2,00	PBL045-FP.joint sil.s/évier/lav./vasq/ml	3	30,87	61,74
TOTAL H.T.				236,70
T.V.A. a 10,00%				23,67
TOTAL T.T.C.En EURO				260,37

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.